sommet mondial sur la société de l'information
Genève 2003 - Tunis 2005

UIT

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS
DÉCLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

ADRESSE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR DENIS SASSOU-N'GUESSO
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Excellences Mesdames et Messieurs.

Lors du Sommet de Genève en 2003, il avait été dit dans un large consensus positif, que la Société de l'Information, l'une des composantes essentielles du Nouvel Ordre Mondial que l'humanité s'évertue à construire, doit être fondée sur la possibilité donnée aux individus, aux Communautés et aux peuples « de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir (...) en favorisant leur développement durable, en améliorant leur qualité de vie ainsi qu'en respectant pleinement les droits de l'Homme ». Fin de citation.

Consciente des enjeux que recouvre le défi du droit à l'information pour tous, la République du Congo appuie sans réserve l'initiative et la démarche qui visent à faire profiter aux peuples du monde, à chaque peuple du monde, les avantages des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Mon Gouvernement a, de ce fait, mis en chantier un programme ambitieux de promotion et de développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans le cadre d'une cyberstratégie nationale.

Les efforts que déploie mon pays dans ce secteur reposent sur le principe que les évolutions technologiques n'ont de sens que si elles adhèrent aux objectifs du développement socio-économique, scientifique, technique et culturel des générations présentes et futures. En un mot, si elles permettent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mais, comme chacun sait, les mutations technologiques de notre monde ont conduit, malheureusement, à l'émergence d'autres types d'inégalités, à d'autres types de frustrations. La fracture numérique qui prend sa source dans la fracture sociale en est la triste illustration.

S'il y a fracture numérique d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, cela suppose que les mécanismes classiques de financement du développement sont devenus inefficaces au regard des exigences nouvelles qu'impose la Société de l'Information.

C'est pourquoi le Congo se félicite de la création du Fonds de Solidarité Numérique, un des mécanismes novateurs pour la réduction de la fracture numérique et la lutte contre les exclusions.

Dans ce cadre, le Congo souhaite que la répartition géographique des projets financés par le Fonds de Solidarité numérique obéisse aux critères d'équité, de justice sociale ainsi qu'à l'impératif de solidarité afin que nul ne soit laissé au bord de l'autoroute mondiale de l'Information et de la Communication.

- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
- Excellences Mesdames et Messieurs.

Les présentes assises doivent, avec pertinence, se pencher sur quelques questions dont l'importance est avérée. II s'agit notamment :

- de l'approbation par la Communauté internationale, à travers l'Organisation des Nations Unies, du contrôle et de la gestion des piliers technologiques qui fondent la Société de l'Information;
- de l'utilisation toujours plus rationnelle de l'Internet. La Communauté internationale doit y veiller ;
- de rendre non limitatif et plus ouvert l'accès à la gouvernance de l'Internet sur la base des principes de Genève ;
- de concilier la liberté d'expression avec le principe de l'inviolabilité de la souveraineté des Etats ;
- d'assurer la mise en oeuvre et le suivi des résultats du Sommet par les organismes spécialisés de l'Organisation des Nations Unies, notamment l'Union Internationale des Télécommunications, artisan principal de ce Sommet.

Excellences Mesdames et Messieurs, le devoir de la Communauté internationale, notre devoir à tous est d'asseoir la Société de l'Information sur des bases fiables et durables, dans un esprit de responsabilité et de solidarité afin que chaque peuple du monde en soit bénéficiaire dans l'équité, la justice et la liberté.

Vive la solidarité internationale !

Pleins succès à nos travaux !

Je vous remercie.